



Commune de LOUISFERT

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers : - en exercice : 13 - présents : 07 - excusé: 06 -pouvoir : 00

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Numéro	Objet de la délibération :	Décision
2024/12.01	PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024	Adopté à l'unanimité
2024/12.02	DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRIMITIF ANNEXE AUBERGE 2024	Adopté à l'unanimité
2024/12.03	DECISION MODIFICATIVE N°4 - BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2024	Adopté à l'unanimité
2024/12.04	AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025	Adopté à l'unanimité

Affiché et
Publié le : 27 décembre 2024

Fait à Louisfert, le 27 décembre 2024
Le Maire,

Alain GUILLOIS

